











Accélérer la mise en œuvre de l'ECOWAP/PDDAA

Forum de Haut Niveau des Acteurs de l'Agriculture Intelligente face au Climat (AIC) en Afrique de l'Ouest

Bamako (Mali), 15-18 juin 2015

Synthèse thématique sur les outils et démarches d'intervention pour la mise à l'échelle et la planification locale dans l'espace CEDEAO/UEMOA/CILSS

Avec la facilitation technique de :



Avec l'appui financier et logistique de :







En partenariat avec :







































Résumé

De multiples initiatives sont développées depuis plus d'une décennie dans l'espace CEDEAO/UEMOA/CILSS et ont permis des avancées considérables en matière d'expérimentation, de production et de dissémination d'informations pertinentes, de renforcement des cadres politiques, institutionnels et règlementaires, ou encore de synergies et de mises en réseau d'acteurs. Cependant, force est de constater que ces acquis en matière d'AIC souffrent d'une mise à l'échelle encore insuffisante dans les pays (par l'entremise des services déconcentrés des Etats notamment) ainsi que d'un relais local encore fonctionnel dans la planification technique et financière des actions d'adaptation (par l'intermédiaire des collectivités locales dans le cadre de la décentralisation). Quand bien même les projets d'adaptation sont développés à l'échelle nationale pour porter sur l'ensemble du territoire, leur conception demeure fortement centralisée au niveau des administrations centrales des ministères sectoriels. Les services déconcentrés et les collectivités demeurent peu responsabilisées et mobilisées.

L'objectif de cette synthèse est de fournir des éléments d'appréciation spécifiques nécessaires pour une meilleure compréhension du constat énoncé ci-dessus relatif aux problématiques, enjeux et acquis en matière des démarches de mise à l'échelle pour l'AIC d'une part, et en matière de la planification locale pour l'AIC d'autre part, dans l'espace CEDEAO/ UEMOA/CILSS.

Cette synthèse a été élaborée à partir des discussions de clarification méthodologique avec le comité de pilotage des préparatifs du forum, de la revue documentaire et des échanges avec les représentants des institutions actives au niveau de la sous-région sur la problématique et qui sont conviés à l'animation du panel consacré à cette thématique.

Aux termes des recherches documentaires et analyses des données collectées et structurées au regard des éléments d'appréciation convenus, il se dégage les conclusions majeures ci-après.

Par rapport à la mise à échelle pour l'AIC :

- plusieurs démarches et outils sont utilisés dans la sous-région pour assurer une large diffusion, adoption ou extension des expériences et bonne pratiques en matière d'adaptation au changement climatique. Les outils et démarches privilégiant les vecteurs de type horizontal regroupent : (i) les démarches classiques de vulgarisation et d'appui conseils ; la capitalisation et la diffusion sur des supports écrits ; (iii) les visites d'échanges ; les outils et méthodes de masse ; (iv) les technologies modernes basées sur la téléphonie mobile, les TIC et les systèmes d'information de marché. Dans le registre privilégiant les vecteurs de type vertical il est à citer : (i) les stratégies d'influence et de négociation au niveau local pour la prise en compte des priorités d'adaptation au changement climatique ; (ii) les cadres de dialogue interinstitutionnel et les réseaux ; (iii) les plateformes de dialogue entre Acteurs pour l'Adaptation de l'Agriculture au Changement Climatique ; (iv) les plateformes électroniques de connaissance et ; (v) la promotion des relations d'affaire PPP au sein des chaînes de valeur ajoutée et les plateformes interprofessionnelles.
- il ressort de l'analyse critique des différentes expériences en cours et de leurs défis respectifs, qu'aucune démarche ou outil à lui seul, aussi modernisé soit-il, ne saurait induire des changements de comportements durables en matière d'AIC étant donné la spécificité du domaine, son pas d'échelle et la pluralité de références qui caractérisent l'environnement de perceptions des communautés locales. L'alternative crédible en matière de mise à l'échelle dans de telles conditions réside dans les stratégies souples de mutualisation des opportunités et avantages qu'offrent chaque outil et technologie. La mise à l'échelle devrait s'inscrire dans des démarches inclusives assez élaborées qui combinent les interventions verticales avec les stratégies horizontales et avec comme point de convergence, la force du marché et des entreprises sociales.

Par rapport à la planification locale pour l'AIC :

- il ressort de la revue des expériences en cours qu'au nombre des démarches de planification locale expérimentées dans la sous-région et desquelles découlent des acquis en matière d'adaptation aux changements climatiques on peut citer : (i) les démarches axées sur les analyses de risques climatique ; (ii) les démarches de planification participative de scenarii ; (iii) les démarches de planification locale axée

- sur l'intégration des changements climatiques dans les plans de développement des communes. Chacune de ces démarches présente des avantages et des défis qui conduisent à recommander des approches intégrées qui optimisent les avantages des différentes options méthodologiques ;
- l'analyse critique des différentes pratiques confirme la complémentarité des deux processus et la nécessité d'investir dans les approches intégrées qui permettent d'identifier les solutions locales d'adaptation par une démarche inclusive de planification locale avec l'utilisation des vecteurs de mise à l'échelle pour permettre leur prise en compte et leur financement approprié. Le changement d'une initiative n'a de chance de réussir que lorsque l'initiative est construite à partir des solutions locales identifiées et portées par les jeux de négociation de pouvoir entre les niveaux micro, meso et macro.
- En effet, on observe que le degré élevé de cloisonnement qui caractérise les interventions des différents acteurs dans le domaine de l'adaptation aux changements climatiques empêche l'apprentissage mutuel et le partage des expériences pour une meilleure valorisation des solutions locales. Les clivages entre le niveau micro et le niveau macro (national) lié au disfonctionnement des services déconcentrés par endroit (le niveau méso) pourrait constituer des handicaps majeurs à la prise en compte des priorités relatives à l'AIC dans les plans de développement ou tout simplement à leur financement.

Par conséquent, l'accompagnement des acteurs dans la réussite de la mise à l'échelle des interventions tout en renforçant la planification locale de l'adaptation, constitue un défi important pour le cadre d'intervention de la CEDEAO sur l'AIC. Pour ce faire, les pistes d'intervention suivantes peuvent être explorées :

- faciliter au niveau des pays le renforcement des liens entre la recherche, les organisations de producteurs, les services déconcentrés des Etats et les collectivités locales. Le développement des démarches intégrées et adaptées aux savoirs locaux pour le changement d'échelle ;
- capitaliser sur les instruments de financement au niveau local indispensable à la durabilité des initiatives mises à l'échelle ainsi que les stratégies de suivi évaluation des processus de changement d'échelle ;
- faciliter les filières émergentes de partenariat avec le privé pour la promotion des chaînes de valeur ajoutée pour l'AIC ainsi que les mécanismes qui garantissent le retour de financement ;
- au niveau régional, il faudra faciliter une meilleure capitalisation-dissémination des succès et échecs de ces initiatives entre pays de la région, et développer des plaidoyers et des outils de politiques publiques et de technologies participatives d'information et de communication de masse (TV, radio rurales, téléphonie portable, sms...) à même de favoriser la mise à l'échelle et la planification locale dans les pays :
- enfin, qu'elles soient au niveau régional ou national, la réussite de ces interventions repose sur l'implication des institutions scientifiques, politiques et financières pour induire et accompagner les changements de comportements à la base, et renforcer les capacités d'analyse, d'influence et d'intervention des acteurs non-étatiques dans les politiques publiques (locales, nationales et régionales);
- renforcer les capacités des acteurs non étatiques en matière de surveillance et d'évaluation de performance des programmes de mise à l'échelle pour l'AIC et concernant la mise en œuvre des plans de développement pour l'AIC.

Table des matières

Ré	sum	é		i
Tal	Table des matières			
List	Liste des Figures			
List	Liste des sigles et abréviations			
1.	. Contexte de la thématique concernée par la synthèse			1
2.	La	La mise à l'échelle pour l'AIC en région CILSS/CEDEAO : problématique, enjeux, acquis et défis		
2	2.1.	Pro	blématiques et enjeux	2
2	2.2.	Rev	rue des interventions en matière de mise à l'échelle pour l'AIC : Acquis et défis	3
	2.2	2.1.	Acquis et défis des interventions de type horizontal	4
	2.2	2.2.	Acquis et défis des interventions de type vertical	7
:	2.3.	Rec	ommandations: Nécessité d'utilisation des approches multifonctionnelles	9
3.	La planif		ication locale pour l'AIC : problématiques et enjeux, acquis et défis	10
3	3.1.	Pro	oblématiques et enjeux	10
3	3.2.	Rev	rue de quelques acquis en matière de démarche de planification locale pour l'AIC et leurs défis	11
	3.2	2.1.	Les démarches axées sur les analyses de risques climatiques	11
	3.2	2.2.	Les démarches de planification participative de scenarii	11
	3.2.3. plans de		Les démarches de planification locale axée sur l'intégration des changements climatiques dans développement des communes.	
		ommandations : Nécessité d'investir dans le décloisonnement interinstitutionnel et les stratégie ment des plans d'adaptation au niveau local		
4. Des pistes de réflexion pour la mise en œuvre coordonnée du changement d'échelle et de la planificat locale pour l'AIC :				
5.	Références Bibliographiques			16

Liste des Figures

Figure 1 : Impact des campagnes radiophoniques sur les groupes d'auditeurs l 6

Liste des sigles et abréviations

AFRRI: The African Farm Radio Research Initiative

AIC: Agriculture Intelligente face au Climat

ALP: Programme d'Apprentissage sur l'Adaptation en Afrique

CC: Changement Climatique

CCAFS: Climate Change, Agriculture and Food Security

CEDEAO: Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest

CILSS: Comité permanent Inter-Etats de lutte contre la sécheresse dans le Sahel

CORAF/ WECARD : Conseil Ouest et Centre Africain pour la Recherche et le Développement Agricoles

CTA: Centre des Technologies Avancées

ENDA: Environnement et Développement pour le Tiers Monde

FAO: Food and Agriculture Organization

GDT: Gestion Durable des Terres

IFDC: International Fertilizer Development Center

LDID : Ligue de Défense des Intérêt

OMS: Organisation Mondiale de la Santé **ONG**: Organisation Non Gouvernementale

PACA: Plans d'Action Communautaire d'Adaptation

PfD: Partners For Development

PNIA: Programmes Nationaux d'Investissement Agricole

PRC: Participatory Radio Campaign

PRIA: Programmes Régionaux d'Investissement Agricole

SIG: Système d'Information Géographique

TIC : Technologie de l'Information et de la Communication **UICN :** Union Internationale pour la Conservation de la Nature

1. Contexte de la thématique concernée par la synthèse

- 1. La présente synthèse thématique sur les outils et démarches pour la mise à l'échelle et la planification locale de l'AIC dans l'espace CEDEAO/CILSS s'inscrit dans le contexte des analyses devant contribuer à l'atteinte des objectifs du Forum sur l'AIC. En d'autres termes il s'agit d'une contribution basée sur la capitalisation des expériences en cours dans les domaines de la mise à l'échelle et de planification locale en vue de nourrir l'animation d'une réflexion structurée sur la problématique, les acquis, les défis et les choix stratégiques liés au développement d'une agriculture intelligente face au climat (AIC) en Afrique de l'Ouest. Pour accompagner la dynamique du forum dans la définition du cadre d'intervention, de financement et de suivi-évaluation de la CEDEAO sur l'AIC, l'analyse critique des outils et démarches actuels d'intervention s'impose. Les analyses auxquelles s'est consacrée cette synthèse complètent les multiples autres réflexions menées en prélude au forum d'où sa focalisation prioritaire sur l'animation du débat récurrent actuel sur les questions de réplication et de large diffusion des bonnes pratiques en matière d'AIC d'une part et les stratégies de leur intégration dans les processus de négociation des visions de développement au niveau local.
- 2. En effet, l'objet de cette synthèse thématique vise à fournir des éléments d'appréciation spécifiques nécessaires pour une meilleure compréhension des problématiques, enjeux et acquis en matière des démarches de mise à l'échelle pour l'AIC d'une part, et en matière de la planification locale pour l'AIC d'autre part. Il s'agit de faire le point de la situation sur les progrès accomplis ainsi que les défis respectifs des efforts fournis par les acteurs de la sous-région CILSS/CEDEAO en matière de technologies et outils développés comme vecteurs de mise à l'échelle des initiatives ainsi que les processus inclusifs d'analyse et d'influence pour la planification au niveau local pour l'AIC.
- 3. Il convient de signaler que cette synthèse a été élaborée à partir des discussions de clarification méthodologique avec le comité de pilotage des préparatifs du forum, de la revue documentaire et des échanges avec les représentants des institutions actives au niveau de la sous-région sur la problématique et qui sont conviés à l'animation du panel consacré à cette thématique.
- 4. La mise à l'échelle (« scaling up » en anglais) peut être définie comme étant un processus d'efforts délibérés pour renforcer l'impact d'innovations testées avec succès afin d'en faire bénéficier un plus grand nombre de personnes et d'encourager la formulation de politiques et de programmes sur une base durable (OMS, 2011). Pour d'autres auteurs, il s'agit tout simplement d'une stratégie pour répandre, étendre ou répliquer un projet, programme ou initiative réussie au niveau d'une communauté vers une autre communauté géographique (portée horizontale). Elle inclut également les démarches de remontée de ces initiatives dans les politiques et plans de développement au niveau régional et national. Dans le contexte des initiatives AIC nous pouvons tout simplement considérer la définition de la FAO qui considère que le changement d'échelle c'est l'ensemble de stratégies qui permet « des bénéfices de meilleure qualité pour davantage de personnes dans une zone géographique plus large, plus rapidement, plus équitablement et arrivant au bon moment ». Ce changement peut s'opérer verticalement ou horizontalement. Un procédé vertical part des organisations de base pour s'appliquer au niveau d'institutions nationales et des politiques. Un procédé horizontal fait référence à un élargissement géographique ou à une réplication sur une échelle plus large de ménages, passant de centaines à des milliers voir des millions de personnes (Sustainable Agriculture and Rural Development (SARD) Policy Brief 216).
- 5. Selon Smith, 2008, la planification est l'organisation dans le temps de la réalisation d'objectifs : dans un domaine précis ; avec différents moyens mis en œuvre ; et sur une durée (et des étapes) précise(s). La planification locale pour l'AIC peut être définie comme un processus inclusif qui intègre l'accompagnement des communautés locales à prendre des décisions sur la gestion de leurs localités sur la base des analyses et réflexions axées sur les variabilités climatiques extrêmes. Il s'agit d'une démarche rigoureuse de formulation de vision de développement au regard des enjeux socio-économiques, culturels, politiques, écologiques etc. La planification locale pour l'AIC dans ce contexte renvoie ainsi à une démarche de formulation de la vision de développement local qui intègre la définition des options développement au regard des facteurs climatiques en vue des options qui intègrent les bonnes pratiques d'AIC.

6. La complémentarité qu'entretiennent ces deux démarches (mise à l'échelle et planification locale) constitue tout l'intérêt de la synthèse car le défi important et quasi permanent qui se pose au processus de planification locale c'est la mobilisation sociale et institutionnelle que nécessite la mise en œuvre des priorités qui s'y dégagent. D'où l'importance des stratégies de mise à l'échelle pour légitimer les priorités locales d'adaptation au changement climatique définies et pour les porter au niveau des décideurs locaux ou l'administration au niveau déconcentré et central. Comment le cadre d'intervention devra appréhender ce double défi de mise à l'échelle durable des modèles ayant démontré leur impact au niveau local. Quel renforcement de capacité sera nécessaire pour amener les acteurs au niveau local à négocier la prise en compte des savoirs locaux liés aux pratiques d'AIC dans les stratégies municipales et nationales. Quels sont les facteurs de succès sur lesquels construire les démarches de large diffusion. Quels sont les modèles innovants de réplication garantissant le retour d'investissement qu'il faut explorer pour assurer des changements de comportements durables après les phases pilotes ?

Le plan de la synthèse sur les outils et démarches pour la mise à l'échelle et la planification locale de l'AIC dans l'espace CEDEAO/CILSS est articulé autour des points saillants ci-après :

- 1) La mise à l'échelle pour l'AIC : problématiques et enjeux, acquis et défis
- 2) La planification locale pour l'AIC : problématiques et enjeux, acquis et défis
- 3) La mise en œuvre coordonnée de la mise à l'échelle et de la planification locale pour l'AIC : problématiques et enjeux, acquis et défis
- 4) Conclusion et recommandations pour le Forum sur l'AIC.

2. La mise à l'échelle pour l'AIC en région CILSS/CEDEAO : problématique, enjeux, acquis et défis

2.1. Problématiques et enjeux

7. Toutes les différentes écoles ayant élaboré sur la théorie de la mise à l'échelle sont au moins unanimes sur deux vecteurs principaux ou deux stratégies de mise à l'échelle quoique les objets sur lesquels peuvent porter la mise à l'échelle puissent varier. En effet pour l'OMS la mise à l'échelle porte surtout sur « les innovations testées avec succès ». Pour la FAO et d'autres auteurs dans le contexte de l'AIC l'objet de la mise à l'échelle peut être une initiative traditionnelle ou une bonne pratique existante. Le caractère innovant de l'initiative à mettre à l'échelle réside tout simplement dans la valeur ajoutée qu'elle porte en matière de pratiques d'adaptation ou d'atténuation au changement climatique.

Par définition la mise à l'échelle (« scaling up » en anglais) peut être définie comme étant un processus d'efforts délibérés pour renforcer l'impact d'innovations testées avec succès afin d'en faire bénéficier un plus grand nombre de personnes et d'encourager la formulation de politiques et de programmes sur une base durable (OMS, 2012).

- 8. Par conséquent, dans le contexte spécifique de l'adaptation aux variabilités extrêmes, l'expression « testées avec succès » signifie que les interventions « AIC sensibles » ou simplement les bonnes pratiques indiquées pour une mise à l'échelle devront s'appuyer sur des données factuelles obtenues et prouvées localement. Elles peuvent résulter de pures stratégies de résiliences au niveau local ou être le fruit d'introduction par des programmes à titre pilotes, d'expérimentations diverses ou de démonstration dans un nombre limité de sites locaux.
- 9. Dès lors que ces initiatives se révèlent être des cas de réussite ou de bonnes pratiques démontrées au niveau local leur large diffusion et adoption peuvent emprunter deux grandes démarches ou stratégies classiques : les stratégies qui visent la transposition ou une large diffusion de l'innovation ou bonne pratique à d'autres communautés (passage horizontal) et les stratégies qui visent à influencer des décideurs à divers niveaux à se convaincre de la pertinence de ses bonnes pratiques en vue de prise de mesures politiques incitatives et règlementaires favorables ou de son intégration dans les plans et politiques de développement.

10. La mise à l'échelle dans un tel contexte correspond à un processus raisonné et guidé, par opposition à une diffusion spontanée des innovations. La « formulation des politiques et des programmes sur une base durable » constitue une dimension de cette stratégie et met en lumière l'importance du renforcement des capacités institutionnelles requises.

En effet, les enjeux relatifs aux démarches de mise à l'échelle pour l'AIC concernent les difficultés rencontrées dans le développement de l'une ou l'autre de ces deux options.

- Au plan vertical les stratégies de mise à l'échelle pour l'AIC englobent l'ensemble des changements politiques, juridiques, réglementaires, budgétaires et autres changements intersectoriels qui sont nécessaires pour institutionnaliser en faveur des mesures incitatives relatives à l'adoption de la bonne pratique. Il inclut les mécanismes de financement des initiatives réussies à titre pilote par des instruments financiers soutenables.
- Au plan horizontal les stratégies de mise à l'échelle pour l'AIC solliciteront des mécanismes d'extension/reproduction, d'information communication de l'innovation ou de la bonne pratique c'est à dire la manière dont celle-ci sera diffusée dans de nouvelles zones géographiques ou au profit de groupes de population différents.
- 11. La région CILSS/CEDEAO reste fortement caractérisée par des cadres de références et des perceptions plurielles des communautés locales sur la problématique d'adaptation au changement climatique. Les paramètres d'analyse en matière d'AIC empruntent des données scientifiques difficilement accessibles aux communautés. Comment réussir des changements de comportement durables en matière d'adoption des pratiques responsables par des communautés dont les perceptions restent largement influencées par les urgences de sécurité alimentaire qui contrastent avec les pas d'adaptation ? Quelles stratégies développer pour garantir une large diffusion et la mise en place de politique et cadres règlementaires souples pour l'AIC ? Quelles sont les pistes d'orientation pour assurer garantir l'adoption d'envergure des initiatives AIC dans un contexte politico administratif favorable ? Qui doit financer la mise à l'échelle pour un changement durable? Comment s'assurer des progrès accomplis dans l'évolution du changement d'échelle ? Une revue des forces et faiblesses des efforts de mise à l'échelle existants s'impose en vue d'un meilleur positionnement du cadre d'intervention sur les pistes d'intervention liées à ces problématiques.

2.2. Revue des interventions en matière de mise à l'échelle pour l'AIC : Acquis et défis

12. La mise à l'échelle pour l'AIC renvoie à l'ensemble des outils et démarches déployés (vecteur horizontal et vertical) actuellement par les intervenants pour répondre à des préoccupations aussi pertinentes telles que : l'accès aux producteurs dans une proportion plus large des différentes zones agro écologiques de la sous-région aux connaissances sur le type d'engrais mettre sur quel terrain, le type de spéculation pour quel marché et à quel prix, quelles stratégies pour prévenir des catastrophes naturels etc. En d'autres termes par quels mécanismes porter les nombreux acquis existants dans certaines localités (exemple en matière de détermination en temps réel des conditions météorologiques locales) à plusieurs autres zones pour un agriculteur en particulier, ou un lieu spécifique où des agriculteurs produisent des cultures particulières ?

13.Les structures d'intervention dans la région CILSS/CEDEAO rivalisent d'approches actuellement pour assurer une portée d'envergure de nombreuses initiatives à l'instar de : développement des services climatiques, les pratiques d'assurance agricole sur indice climatique, la planification basée sur les territoires de vulnérabilité, les pratiques GDT, la diversification agricole, la gestion des pâturages, l'utilisation des variétés tolérantes au stress hydrique, les techniques de conservation de l'eau etc. Les évolutions observées dans la vitesse d'adoption de ces initiatives constituent des témoignages éloquents des efforts mis en œuvre par les structures d'intervention (Etats, ONGs, projets et programmes, organisations internationales, organisations professionnelles agricoles, Entreprises privées etc.) à divers niveaux pour déplacer l'horizon frontal des initiatives pilotes en matière d'AIC. Il convient alors d'effectuer une analyse des différentes démarches, outils ou approches qu'ils utilisent pour mériter le témoignage ci-dessus évoqué et d'en faire le

bilan de leurs efficacités respectives. La revue des expériences existantes révèle une multitude d'approches allant des plus classiques aux plus modernes.

Nous allons les analyser suivant les deux grandes catégories de vecteur soulignées.

2.2.1. Acquis et défis des interventions de type horizontal

14. Plusieurs démarches et outils sont utilisés dans la sous-région pour assurer une large diffusion, adoption ou extension des expériences et bonne pratiques en matière d'adaptation au changement climatique. Les pratiques dont la mise à l'échelle prédomine très souvent sont : les technologies de conservation du sol et de l'eau ou les pratiques GDT en général, l'utilisation des variétés tolérantes au stress hydrique, modification des comportements organisationnels et socio-économique de gestion des pâturages, l'information en temps réel sur la météorologie locale etc.

15. On peut regrouper les outils et démarche privilégiant les vecteurs de type horizontal suivant la typologie ci-après :

a) Les démarches classiques de vulgarisation et d'appui conseils : Il s'agit des démarches interactives basées sur la proximité et le changement de comportement par des appuis conseils, les parcelles de démonstration les fermes écoles. Elles constituent beaucoup plus des instruments de transfert de technologie utile à la mise à l'échelle dans la mesure qu'elles permettent de contribuer à la diffusion de technologies avec un accent assez important sur l'apprentissage et le contact des groupes cibles avec un agent d'appui conseil ou un agent d'encadrement ou conseiller agricole. Ces pratiques ont connu assez de mutations avec des orientations vers des groupes de contact et des paysans relais etc. Mais elles présentent des limites en matière de large diffusion étant donné les ressources limitées des administrations de la sous-région à maintenir le ratio agent / producteur à un niveau qui garantit leur efficacité.

En effet, l'absence ou l'insuffisance des services d'appui-conseil constitue un défi important pour cette option de mise à l'échelle. *Comme l'indique CORAF/WECARD, (2011),* le personnel et les ressources financières sont faibles pour permettre une couverture optimale de l'ensemble des pays. A titre d'exemple, le taux d'encadrement moyen n'est que de 23% au Sénégal avec une grande variabilité (4% dans le nord du bassin arachidier et 43% dans le Sénégal oriental) (Document WAAPP, Sénégal). Au Ghana 68,4% de personnes interrogées ont déclaré avoir accès aux services de vulgarisation ; une grande variabilité est toutefois observée à travers les districts (27,3% à Gonja Ouest et 100% dans les districts de Fanteakwa, Asante, Akim sud et Gonja Est) (Document WAAPP Ghana, 2009). Au Niger, CIPSDR (2010) a rapporté un taux d'encadrement d'un agent d'appui conseil pour 2.000 à 2.500 paysans. De nombreux producteurs sont ainsi laissés de côté sans possibilité d'accéder aux services de vulgarisation.

Dans ce contexte de rareté des ressources nécessaires pour un encadrement de proximité, le recours à d'autres méthodes de masse constitue de plus en plus les vecteurs utilisés en matière de stratégie horizontale de mise à l'échelle.

- b) Capitalisation et diffusion sur des supports écrits: affiches, bulletin et revue, boîte à image.
- Il s'agit de méthode qui vise des formes de capitalisation suivie de diffusion sur différents supports écrits ou des boîtes à image. A titre d'illustration :
- Le CILSS a réalisé un répertoire pour les technologies GDT: Mapping des projets et programmes de Gestion Durable des Terres (GDT) dans la zone Sahel et Afrique de l'Ouest. Le CILSS s'est illustré considérablement dans la sous-région pour assurer une capitalisation suivie de large diffusion des pratiques GDT.
- L'UICN a réalisé le Catalogue des bonnes pratiques d'adaptation aux risques climatiques.
- **ENDA (Energie, Environnement et Développement)**: a réalisé le répertoire des indicateurs traditionnels de prévision et de prédiction des saisons.
- **IED Afrique** s'est illustré dans le développement des outils et approches de gestion des connaissances

Et adaptation au changement climatique dans le cadre du PAA (Programme d'Adaptation en Afrique)

La capitalisation et diffusion constitue des efforts de constitution de banques de données sur les bonnes pratiques (par exemple les pratiques GDT) existantes pour être mises sur des supports appropriés notamment boîtes à image, bulletins d'informations. Il s'agit d'une démarche de recensement pour des fins informatives et formatives mais qui sont confrontées aux défis d'analphabétisme au niveau des groupes cibles. L'accès à l'information comporte de ce fait des risques d'incertitude. L'efficacité de cette démarche dépend largement de sa combinaison avec d'autres approches interactives.

Certains supports de capitalisation lorsqu'ils ne sont pas soumis à de bons pré-tests peuvent être sources de dissonance cognitive.

c) Les visites d'échanges: Les visites d'échange constituent des méthodes d'apprentissage par le vécu et l'action qui minimisent l'effet des biais susceptibles d'empêcher l'internalisation. Toutefois, il s'agit d'une approche assez coûteuse d'où ses limites à induire une large adoption d'une bonne pratique AIC.

En effet, les visites d'échange sont utilisées par le CCAFS à travers l'approche des "sites climatiques analogues". Le CCAFS va rechercher dans quelle zone (du pays ou dans un pays voisin) les conditions agro-climatiques actuelles s'approchent des prévisions agro-climatiques à 20 ans de la communauté que l'on veut appuyer. C'est ce qu'ils appellent le "site climatique analogue". On facilite alors les échanges entre communautés pour qu'elles discutent et comprennent comment dans le site analogue climatique les gens font pour faire face aux conditions agro-climatiques: quelles cultures sont privilégiées? Quelles techniques agronomiques ?Le changement climatique, ses effets, ses impacts, deviennent concrets pour la communauté qu'on appuie.

Cette démarche novatrice et spécifique à l'AIC met l'accent sur les apprentissages entre communautés comme levier de mise à l'échelle, voir entre agriculteurs, sans filtres (lié au langage scientifique, au niveau d'éducation, ...) et à la manière dont les communautés l'entendent. Cependant, il convient de noter que cette démarche demande un certain investissement, et la façon de l'utiliser pour des impacts de plus large échelle reste problématique.

- d) Les outils et méthodes de masse : l'utilisation des mass média (Radio, télévision, MP3 etc.) : En matière de diffusion des bonnes pratiques d'adaptation au changement climatique, les radios rurales sont fortement sollicitées actuellement avec plusieurs variantes allant des club d'écoute à divers scénarii d'émission interactive. De nombreuses expériences qui privilégient le recours aux radios rurales font légion dans la sous- région. Nous pouvons citer à titre d'exemple dans la sous- région les expériences ciaprès parmi tant d'autres :
 - L'utilisation des radios rurales au Nigeria et au Ghana pour communiquer les informations de prévision climatique.
 - Communication des données de prévision saisonnière aux groupements de producteurs à la base dans la région de Kaffrine.
 - L'initiative « The African Farm Radio Research Initiative (AFRRI) » qui a couvert la Tanzanie,
 l'Uganda, le Kenya, le Malawi, le Ghana et le Mali a permis a permis d'évaluer l'efficacité et
 l'impact de cet outil dans le changement d'échelle.

16. L'initiative AFRRI a démontré l'efficacité de l'approche participative de campagne radiophonique sur l'AIC. En effet, dans un processus de recherche action sur 25 stations radio l'approche PRC (participatory Radio Campaign) a couvert 5 pays et impliqué 5 stations de radio par pays. Les résultats de l'impact des messages d'adaptation au changement climatique ont été évalués sur les groupes d'écouteurs actifs (ALC), d'écouteurs passif (PRC) et de groupe témoins (cible non visée par la campagne).

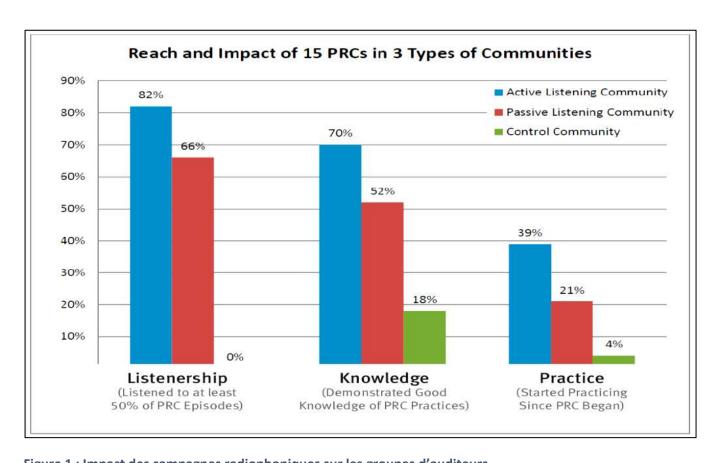


Figure 1: Impact des campagnes radiophoniques sur les groupes d'auditeurs

Sources: CCAF/ICRISAT, (2012): "Farm Radio International: Building the capacity of rural radio to package and communicate

Climate information to farmers"

- 17. Comme l'indique le graphique ci-dessous les messages radiophoniques ont plus atteint les groupes visés (auditeurs actifs) au point que la moitié de ceux qui ont bien maitrisé les messages ont commencé à les mettre en pratique. De même, au sein des groupes non prioritairement visés (auditeurs passifs), la moitié de la population a une meilleure connaissance du message au point qu'une personne sur cinq soit déjà en mesure de le mettre en pratique.
- 18. Quoique cette expérience soit révélatrice de la force des mass médias dans la diffusion des innovations, toutes les écoles sont aussi unanimes que les messages radiodiffusés à eux seuls ne suffisent pas pour garantir le changement de comportement durable en l'absence d'appui conseils de proximité.
 - e) Les technologies modernes basées sur la téléphonie mobile les TIC et les systèmes d'information de marché. Les technologies de l'information et de la communication – en particulier les technologies mobiles – ont transformé la façon dont les gens communiquent et interagissent à travers les zones rurales dans le monde. Elles n'ont pas seulement contribué à réduire la « fracture digitale » entre mondes rural et urbain. Elles ont aussi permis aux ruraux de bénéficier de toutes sortes de services qui, auparavant, ne leur étaient pas accessibles (CTA).

Les petits producteurs utilisent des applications mobiles pour être prévenus des tempêtes par des systèmes d'alerte précoce, trouver quel marché offre les meilleurs prix, identifier les ravageurs et les maladies, vérifier le prix des intrants et faire des affaires avec des acheteurs.

Les TIC et les SIM sont utilisés sous plusieurs combinaisons aujourd'hui dans la sous-région et sous diverses formes de partenariat public privé et sous promotion de plusieurs modèles d'affaire.

C'est le cas notamment de :

- Mobile Weather Alert en Ouganda: Communicating weather warnings and advisories to Agricultural communities through Community Knowledge Workers via Mobile Communications
- **Le PfD, la compagnie MOOV et les maraîchers au Bénin:** Communication des données de marché (prix des produits et intrants) sur les supports de réseau de téléphonie mobile.
- **MyAGRO et la compagnie orange sur la distribution des intrants au Mali :** Utilisation des réseaux sms de la téléphonie mobile comme plateforme multifonctionnelle d'information sur le marché des produits agricoles et d'intrants.
- L'Agence nationale de météorologie au Ghana et la compagnie MTN pour la dissémination des informations climatiques.
- 17. Il convient de noter que les partenariats public-privé semblent être les modes opératoires les plus efficaces pour les SIM agricoles. Tandis que les TIC permettent aux organismes privés de développer de nouveaux business models, la collaboration entre secteurs privé et public sur la collecte, l'analyse et la diffusion de données semble être un facteur clé de succès (c'est le cas de l'Agence nationale de météorologie du GHANA et les réseaux de téléphonie mobile).
- 18. Cependant, des applications développées dans une partie du monde en développement peuvent ne pas être connues ou disponibles pour des utilisateurs potentiels d'autres régions. Par exemple, une application qui donne aux agriculteurs des informations sur la météo pour planter au bon moment ou une autre fournissant des informations spécifiques sur les prix peuvent ne pas être accessibles à l'ensemble des personnes que cela pourrait intéresser.

2.2.2. Acquis et défis des interventions de type vertical

- 19. Outre les outils et démarches qui visent les larges diffusions et l'adoption des bonnes initiatives qui ont convaincu à titre pilote dans quelques localités, certaines stratégies sont nécessaires pour solliciter le soutien des décideurs politiques et le relai de l'administration central et déconcentré pour rendre l'environnement politique, législatif et administratif favorable à l'internalisation des pratiques d'adaptation au changement climatique. Il inclut également l'ensemble des stratégies favorables à l'investissement à longs termes dans les initiatives AIC.
- 20. En effet, quelles que soient les approches choisies pour protéger l'agriculture des effets du changement climatique et de la variabilité du climat, des instruments politiques spécifiques doivent être développés. Ils comprennent des lois et règlementations, du financement, des services, des mesures fiscales et des incitations pouvant encourager les techniques d'adaptation. Il s'agit des facteurs de renforcement institutionnel.
- 21. Les stratégies verticales constituent des combinaisons de divers outils pour assurer la prise en compte des pratiques d'adaptation dans les politiques, plans et stratégies au niveau local, national voire sous régional. Elles s'appuient sur les démarches de dialogue interinstitutionnel, de plaidoyer divers incluant l'utilisation des plates-formes public privé nécessaire à leur financement.
- 22. Dans ce registre d'intervention nous pouvons citer quelques exemples au niveau de la sous- région qui illustrent l'efficacité de ces vecteurs dans la mise à l'échelle.
- a) Les stratégies d'influence et de négociation au niveau local pour la prise en compte des priorités d'adaptation au changement climatique : c'est le cas des processus de prise en compte des priorités des plans d'action communautaire d'adaptation (PACA) dans les planification des communes dans le cadre de la mise en œuvre du programme l'ALP au Niger. Nous pouvons également noter l'exemple des initiatives pilotes de prise en compte des changements climatique dans les plans de développement communal dans le Département d'Alibori au Bénin facilités par l'ONG LDID.

- b) Les cadres multi-acteurs débouchant sur l'institutionnalisation des programmes: Grâce au soutien de la coopération suisse de 1982 à 1995 l'Agence nationale des services météorologiques du Mali entouré d'autres partenaires tels que les chercheurs scientifiques, les agents de conseil agricole et les groupes de producteurs ont développé un processus de collecte, d'analyse et d'interprétation et de diffusion des données climatiques aux producteurs. A la fin de l'appui de la coopération suisse en 1995 ce programme a été institutionnalisé en programme national de METEO MALI (CCAF/ICRISIAT, 2012). Ce processus constitue un bel exemple de transformation d'une initiative pilote en dispositif institutionnel pérenne de continuité du service fourni.
- c) Les cadres de dialogue inter institutionnel et les réseaux : Les cadres de dialogue interinstitutionnel constitue des stratégies assez pertinentes de décloisonnement indispensable à la sensibilisation des opinions politiques et administratives. Le Hub Rural s'est révélé un instrument sous régional d'utilité publique à travers la facilitation du dialogue inter institutionnel en vue d'une meilleure performance de la mise en œuvre des politiques régionales agricoles.

Les cadres de dialogue inter institutionnel animés par le hub rural aux côtés d'autres acteurs ont beaucoup contribué à la prise en compte des questions émergentes (changement climatique, sécurité alimentaire et nutritionnelle, résilience etc.) dans les PNIA et le PRIA.

- d) Les plateformes nationales de dialogue entre Acteurs pour l'Adaptation de l'Agriculture au Changement Climatique: Ce sont des initiatives du CCAF/CARE qui regroupent au niveau national plusieurs acteurs (décideurs, ONGs, chercheurs, praticiens au développement). Ce cadre multi-acteurs a pour fonctions essentielles d'assurer:
 - Le réseautage autour des expériences et pratiques d'adaptation; et autour des processus et résultats de la recherche.
 - L'influence des décisions afin de rendre les politiques et plans nationaux sensibles à l'adaptation au CC, et favorables aux systèmes alimentaires
- e) Les plateformes électroniques de connaissance : En matière de dialogue politique, une plateforme de connaissances peut recueillir et présenter des informations précieuses et les rendre accessibles à ceux qui n'ont pas participé physiquement à une réunion. En conséquence, la portée de l'événement est multipliée. Une plateforme de connaissances rassemble non seulement des informations de base importantes comme des documents de référence mais elle peut être aussi un lieu de partage d'opinions et de perceptions, à travers des blogs et des médias sociaux. Plus qu'un outil de diffusion horizontale, elle peut aider à toucher des sensibilités politiques inaccessibles. Elle peut aussi de loin permettre de mesurer le poids des opinions ainsi que l'évolution des perceptions sur la problématique d'adaptation et ou d'atténuation.

Parmi les défis pour développer une plateforme électronique de connaissances communes au niveau sous régional pourrait figurer le problème des langues – tous les échanges par e-mail se font souvent en anglais et français—, qui peuvent rendre difficile le fonctionnement d'un dispositif inclusif des communautés qui ne peuvent communiquer qu'en langues locales.

f) La promotion des relations d'affaire PPP au sein des chaines de valeur ajoutée et les plateformes interprofessionnelles: Le constat actuel est que le secteur privé joue d'importants rôles dans les chaines de valeur ajoutée. Les modèles d'affaire orientés vers des services économiques aux producteurs avec forte orientation sur le marché les placent comme des vecteurs de mise à l'échelle pertinents aussi bien dans la diffusion que pour le financement. Ils constituent également des forces économiques d'influence politique. Cette catégorie d'acteurs joue de plus en plus un rôle important dans les orientations stratégiques, le financement de la recherche scientifique et la valorisation des résultats de la recherche. Dans le cadre du transfert des technologies, le secteur privé ou les entreprises sociales apportent une contribution importante à divers niveaux : commercialisation des intrants, fabrication et diffusion des technologies éprouvées, notamment dans le domaine des semences et de la transformation agro-alimentaire. Comme acteur du secteur privé on peut citer INTERFACE, les grossistes

dans la distribution des intrants et équipements agricoles, les semenciers, les transformateurs agroalimentaires. Dans le domaine de la production des semences, des exemples encourageants peuvent être cités, à savoir, entre autres de Fasokaba au Mali qui produit plus de 200 tonnes de semences de céréales par an (maïs, sorgho, riz), de Nafaso à Bobo-Dioulasso et de Agro-Production à Pô au Burkina Faso, et d'autres exemples au Ghana et au Nigéria où les opérateurs privés font prospérer l'aquaculture plus que tout autre pays de la sous-région.

Ces constats justifient toutes les approches actuelles en vogue en matière de positionnement du secteur privé dans les mécanismes de transfert de technologie comme :

- Les plateformes d'innovation
- L'approche 2-Scale de l'IFDC fondée sur les pôles d'entreprises
- Les entreprises sociales
- Les modèles d'Agro business qui assurent de meilleur regroupement de l'offre des produits agricoles par le développement des services économiques aux petits producteurs
- 23. Signalons que dans nombre de pays, Il existe divers types d'organisations : les cadres de concertation, qui sont des espaces plus ou moins formalisés de dialogue interprofessionnel avec les démembrements de l'Etat (cas de l'oignon au Sénégal), les comités interprofessionnels regroupant plusieurs acteurs d'une même filière pour la négociation des contrats et les interprofessions privées (constituées de fédérations), incluant uniquement des acteurs privés des filières et jouant un rôle dans le plaidoyer auprès des services de l'État et même auprès des autorités sous-régionale(CORAF/WECARD, 2011).

2.3. Recommandations : Nécessité d'utilisation des approches multifonctionnelles

24. De toutes les analyses qui précèdent il a été noté qu'aucun outil à lui seul aussi modernisé qu'il soit, ne saurait induire des changements de comportements durables en matière d'AIC étant donné la spécificité du domaine, son pas d'échelle et la pluralité de référence qui caractérisent l'environnement de perceptions des communautés locales. A cela s'ajoute les défis d'une administration centrale caractérisée par des résistances au changement, l'absence de personnel et de relais local, le manque de financement.

25. Selon l'étude réalisée par le Programme de recherche sur le changement climatique, l'agriculture et la sécurité alimentaire (CCAFS) du CGIAR, dans la pratique, les pays mobilisent les radios communautaires, les services météorologiques publics, les groupes religieux, les agents de vulgarisation agricole, les écoles ainsi que les agriculteurs eux-mêmes pour établir et distribuer des prévisions et des stratégies agricoles constituant une première ligne de défense contre les effets du changement climatique sur la production agricole (ArameTall, 2014).

Cette description témoigne de l'importance de l'utilisation de la stratégie « des tirs croisés » en matière de changement d'échelle où une combinaison judicieuse des outils qui permettent d'atteindre les objectifs de croissance souhaités. Les technologies à fort ancrage sur les connaissances traditionnelles ainsi que la meilleure combinaison avec des media locaux de communication constituent des gages de croissance durable.

26. Le niveau d'accès à certains équipements (radio, télévision, lecteur vidéo, ordinateur, branchement internet) constitue également un facteur à prendre en considération dans l'analyse de la cible pour faciliter le choix des outils et supports de communication appropriés. Les choix de stratégies de mise à l'échelle ne doivent pas être extravertis. Ils doivent être la réponse à une lecture de l'environnement des groupes cibles. Les solutions conçues à partir du savoir local sont généralement basées sur une valorisation des ressources locales (humaines, sociales, naturelles, techniques, etc.) ; cela facilite l'appropriation et la diffusion horizontale auprès des autres communautés. Cette dimension est importante dans le contexte de l'adaptation locale où les paysans, souvent pauvres en ressources financières, ont besoin de solutions adaptées et peu coûteuses.

- 26. Par conséquent, l'alternative crédible en matière de mise à l'échelle dans de telles conditions réside dans les stratégies souples de mutualisation des opportunités et avantages qu'offre chaque outil et technologies. La mise à l'échelle devra donc s'inscrire dans des démarches inclusives assez élaborées qui combinent les interventions verticales avec les stratégies horizontales et avec point de convergence la force du marché et des entreprises sociales. La promotion des modèles intégrés articulés autour des intérêts des acteurs, des partenariats publics privés et ceux du marché, constituent le gage de réussite d'une démarche de mise à l'échelle sur l'AIC qui garantit des impacts positifs et durables.
- 27. Par ailleurs, l'une des grandes contraintes au changement d'échelle des initiatives pilotes constitue leur financement. Les instruments de financement accessibles restent encore à inventer pour l'accompagnement durable des capacités d'adaptation. La planification au niveau local pour l'AIC pourrait offrir en partie une opportunité à une budgétisation axée sur l'AIC et sa prise en compte par les différents relais administratifs depuis le niveau local au niveau national.

Le paragraphe suivant se consacre à l'utilité de du processus de planification locale pour l'AIC et établit également une analyse critique des expériences actuellement en cours dans la sous-région CILSS/CEDEAO.

3. La planification locale pour l'AIC: problématiques et enjeux, acquis et défis

3.1. Problématiques et enjeux

- 28. La planification locale tire tout son fondement du principe de développement local qui se définit comme un processus dynamique dans lequel les acteurs organisés et mobilisés initient et mettent en œuvre des actions sur un espace donné en vue de l'amélioration de leurs conditions de vie. La planification locale se définit comme la construction d'une vision commune ou concertée entre les acteurs concernés en vue de la définition et de la réalisation, dans le temps et dans un espace donné, d'objectifs communs et négociés.
- 29. Les démarches et outils de planification empruntent unanimement les étapes de la préparation, diagnostic, planification/définition des orientations et, validation, négociation et mise en œuvre. De nombreux outils sont utilisés dans les approches de planification locales (ZOP/PIPO, SWOT, Analyse de scenario, les consultations participatives et populaires etc.).
- 30. En matière d'adaptation au changement climatique, ces outils et démarches de planification classiques sont confrontés à de nouveaux défis à savoir :
 - Les populations locales sont le plus souvent ancrées dans des stratégies de survie sur le court terme voire le quotidien, et disposent de ressources particulièrement limitées (financières, humaines, en temps, sociales, organisationnelles...) et de marges de manœuvre fortement restreintes pour appréhender les phénomènes de variabilité extrême et de changement climatique dont les pas d'échelle courent le long terme;
- Comment appréhender les vulnérabilités liées au climat (passées, présentes et futures) dans l'espace et dans le temps de manière inclusive avec des populations locales dont les références et symboles d'analyse et d'interprétations du climat sont souvent différentes des paramètres scientifiques d'analyse des phénomènes de variabilité extrême ?
- Les stratégies d'adaptation qui ont d'ores et déjà pu être définies et mises en œuvre par les communautés à la base ne sont pas considérées ni n'influencent vraiment les stratégies, politiques et programmes d'adaptation définies aux niveaux supérieurs (collectivités, pays, région).

- Quelles démarches assurent le renforcement des capacités de réflexion, d'influence et d'intervention des acteurs locaux pour la prise en compte des solutions et initiatives d'AIC dans les plans de développement locaux ou régionaux.
- 31. Les enjeux qui sous-tendent la nécessité d'une réadaptation des démarches et outils de planification locale se justifient de ce que l'adaptation au changement climatique relevant en premier lieu de l'adaptation des communautés locales, elle suppose un changement préalable des perceptions et des comportements à la base. Or, si cette évolution des perceptions et comportements se heurte au déficit d'information des populations à la base, elle se heurte plus encore à la difficulté pour ces dernières d'appréhender le concept du changement climatique (au-delà de la seule variabilité), ainsi que son pas de temps (de long terme et intergénérationnel), ses notions (température Vs chaleur; adaptation au changement climatique Vs adaptation au quotidien pour survivre), ses impacts sur leur environnement et ses implications sur leur futur.
- 32. Plus qu'un simple exercice de définition de plan de développement local, la planification pour l'AIC doit s'inscrire dans une démarche où elle contribue également à renforcer le pouvoir des populations dans le processus de décision portant sur la mise en œuvre des programmes ; permettant ainsi à une inversion des relations de pouvoir entre agents externes et communautés en faisant de ces dernières les catalyseurs du processus de changement axé sur la valorisation des solutions localement identifiées.

3.2. Revue de quelques acquis en matière de démarche de planification locale pour l'AIC et leurs défis.

3.2.1. Les démarches axées sur les analyses de risques climatiques

- 33. La démarche de planification basée sur l'analyse des facteurs de changement climatiques consiste en : i) l'identification des facteurs de changement climatiques (hausse de température, nombre élevé de jours chauds, évapotranspiration élevée, vitesse forte du vent , sécheresse aigüe etc.), ii) Evaluation des probabilités d'occurrence de ces facteurs de changement climatiques, iii) identification des territoires de vulnérabilités ou des secteurs d'exposition (production végétale, production animale, foresterie, disponibilité d'eau, pâturage etc.); iv) Définition des degré de vulnérabilité ou des impacts ainsi des opportunités; v) Identification des options d'adaptation et vi) priorisation des options.
- 34. La méthode de la matrice d'analyse des vulnérabilités au changement climatique comporte des avantages en ce sens qu'elle peut déboucher sur des options d'adaptation (lutte anti érosive, organisation des systèmes d'élevage et culture etc.) et des options de mitigation (mesures de réduction de gaz à effets de serre par exemple).
- 35. Toute la rigueur scientifique de la démarche ainsi que sa forte dépendance sur la disponibilité des données ainsi que la mobilisation des acteurs de plusieurs secteurs ou territoires de vulnérabilités pourraient rendre la démarche plus lourde à conduire au niveau local. Quoiqu'elle soit beaucoup plus adaptée à la planification sectorielle, beaucoup de ces outils peuvent être combinées dans d'autres approches souples et rapides de génération d'informations pour la planification locale. Elle devient plus accessible lorsqu'au préalable la démarche est contextualisée dans les cadres de référence locaux ainsi que les moyens d'interprétation des niveaux de vulnérabilité.

3.2.2. Les démarches de planification participative de scenarii

36. La planification participative de scenarii (PSP), telle que l'utilise l'ALP, est un mécanisme de partage et d'interprétation collectifs des prévisions climatiques. La PSP intervient dès que les services météorologiques mettent à disposition les prévisions climatiques saisonnières. Ceci signifie qu'elle est réalisée autant de fois qu'il y a des saisons de pluies dans une zone donnée. Dans le contexte d'ateliers d'un à deux jours, la PSP réunit des météorologues, des membres de communautés, des services du gouvernement local et des ONG locales, afin qu'ils partagent leurs connaissances sur les prévisions climatiques.

L'atelier crée l'espace pour partager des informations climatiques obtenues à partir des connaissances locales et scientifiques, discuter et apprécier la valeur des deux sources et trouver la façon de les traduire dans une forme pertinente et utile au niveau local.

Pour ce faire, les participants se penchent sur les probabilités climatiques (qui sont l'expression des incertitudes liées aux prévisions climatiques), évaluent les aléas, risques, opportunités et impacts qui y sont associés, et développent des scenarii sur la base de cette évaluation. La discussion sur les incidences potentielles de ces scenarii sur les moyens de subsistance débouche sur un accord relativement aux plans et mesures de contingences qui apportent des réponses adéquates aux niveaux de risques et d'incertitude. La planification participative de scenarii fait partie intégrante du processus de planification pour l'adaptation, et relie les plans communautaires à la réponse du gouvernement local, et aux plans d'un niveau plus élevé.

- **37.** Le Programme d'Apprentissage sur l'Adaptation en Afrique (ALP) exécuté par CARE International appuie les communautés et les gouvernements locaux à utiliser les prévisions climatiques saisonnières et les informations sur les incertitudes climatiques dans la prise de décision en matière d'adaptation à base communautaire (ABC). Cette approche connue sous le nom d'approche PSP est actuellement en cours d'expérimentation dans la sous-région notamment au GHANA, au NIGER et au KENYA. Elle a pour objectifs de :
 - Faciliter l'accès aux prévisions climatiques et leur interprétation concertée en vue de générer des informations qui peuvent être comprises et utilisées compte tenu des risques et des incertitudes;
 - Appuyer les communautés et les autorités locales à s'entendre sur les options, à prendre des décisions, développer et concevoir des plans pour des moyens de subsistance résilients au climat (en ayant conscience des prévisions et des probabilités de manière à pouvoir communiquer sur et gérer les risques climatiques);
 - Promouvoir l'intégration des moyens de subsistance résilients au climat et la gestion des risques de catastrophes dans les processus de planification des gouvernementaux locaux;
 - Créer une plate-forme commune de communication sur le climat, qui respecte, apprécie et intègre les connaissances des communautés (et des différents groupes en leur sein), des services météorologiques et des fournisseurs de services;
 - Etablir le lien entre les acteurs gouvernementaux et communautaires en vue de proposer des réponses et appuyer les plans d'action communautaires et accroître les capacités et aptitudes des communautés à travers des contacts et de relations renforcés.
- 38. Les avantages de cette démarche résident prioritairement sur les caractéristiques ci-après :
 - Elle fonde la prise de décision pour une adaptation efficace au niveau local sur des informations climatiques passées, actuelles et futures, permettant de concevoir des plans et des actions pour des moyens de subsistance résilients au changement climatique et réduire les risques de catastrophe.
 - Une plate-forme multi-acteurs permet de partager, comprendre, interpréter et diffuser des informations sur le climat, en créant un espace de dialogue sur les questions et options locales d'adaptation. La synergie entre les acteurs est essentielle pour relever le défi de lendemains incertains.
 - La combinaison des systèmes de connaissances locales et scientifiques est essentielle pour que les informations climatiques soient pertinentes au niveau local et pour renforcer le savoir des communautés.
 - La capacité locale d'adaptation est renforcée lorsque la diffusion et l'utilisation des informations climatiques sont intégrées dans les processus de planification des mesures d'adaptation, permettant ainsi aux communautés de vivre avec les incertitudes et risques que présente le changement climatique.
- 39. Cependant il convient de souligner que malgré tous ces aspects positifs cette démarche reste encore assez fortement confrontée aux défis ci-après :
 - La disponibilité des données sur l'information climatique dans le passé et le futur.

- Les informations devraient être disponibles en temps opportun au moment où les utilisateurs en ont besoin, dans une langue, un format et suivant un processus qui font en sorte qu'elles soient facilement comprises.

3.2.3. Les démarches de planification locale axée sur l'intégration des changements climatiques dans les plans de développement des communes.

- 40. Cette démarche consiste à mettre en place un processus de prise en compte des questions émergentes sur le changement climatique dans les plans de développement locaux. A ce titre on peut distinguer deux grandes tendances dans les expériences en cours dans la sous-région.
- 41. Cas où le processus de planification d'adaptation est postérieur à l'élaboration du plan de développement local. C'est le cas du Bénin avec l'expérience de l'ONG LDID au Bénin dans le cadre de la mise en œuvre du projet de renforcement des capacités d'Adaptation des communes de l'Alibori face aux changements climatiques. Les résultats obtenus ont été surtout le renforcement des capacités des élus locaux et cadres techniques des mairies pour l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques dans la planification du développement local.
- 42. Cas où le processus de planification d'adaptation est concomitant : Nous pouvons citer le cas des Plans d'Action Communautaire d'Adaptation (PACA) initié par le programme ALP au niveau de 20 communautés au NIGER. Cette initiative consiste à renforcer les capacités des communautés locales à élaborer leur PACA suivant la démarches des analyses de vulnérabilités face aux changements climatiques (CVCA) d'une part et d'accompagner ces dernières à influencer la prise en en compte des priorités du PACA dans les planifications des communes. Ce processus se réalise à travers les révisions où l'élaboration des nouveaux PDC. Cela permet de prendre en compte la dimension changement climatique dans les PDC.
- 43. Les démarches visant l'intégration des questions de changement climatique dans les plans de développement local ont l'avantage de susciter le débat et de rattraper les questions et les options de développement des initiatives AIC dans le processus de planification locale. Cependant, il convient de noter qu'au-delà d'une simple prise en compte des dimensions d'adaptation au changement climatique, il s'agit de processus qui sollicitent d'énormes renforcement de capacité des acteurs locaux en plaidoyer lobbying ou en stratégies d'influence diverses pour s'assurer de la prise en compte de ces priorités dans les documents de prospectives sur le développement local.
- 44. En définitive il convient de noter que chacune des démarches présentent des avantages et des défis qui conduisent à recommander des approches intégrées qui optimisent les avantages des différentes options méthodologiques. Aussi comme on peut le constater la planification locale peut servir dans la valorisation des meilleures pratiques d'AIC mais aussi les priorités définies dans les plans ont besoins des outils de mise à l'échelle verticale (plaidoyer, plate-forme multi-acteur, réseaux sociaux divers) voire horizontale (communication pour sensibilisation des décideurs) en vue de leur validation dans les plans de développement au niveau supérieur.
- 45. Les outils modernes du TIC contribuent déjà énormément en soutien à la planification locale. Les travaux menés par le CTA ont révélé l'utilité des systèmes d'informations géographiques en 3D (SIG 3D) dans l'accompagnement des acteurs au niveau local à influencer la façon dont leurs ressources naturelles sont utilisées. Les systèmes d'information géographique (SIG) participatifs peuvent s'avérer vitaux dans les prises de décision et la définition des options d'adaptation. Cette méthode (un mélange de technologies de pointe et de savoirs traditionnels) est une pratique en évolution rapide qui offre un ensemble d'outils permettant aux communautés de cartographier leurs territoires. Contrairement à la cartographie conventionnelle, les SIG participatifs aussi connus sous le nom de cartographie communautaire intègrent les acteurs locaux au processus, leur permettant d'affirmer leurs droits sur leur environnement, protéger celui-ci de toute exploitation étrangère et, de plus en plus, de cartographier les effets du changement climatique et planifier leur gestion. La cartographie participative en 3D aide les communautés isolées à visualiser leurs savoirs locaux et leurs ressources naturelles, les mettant en meilleure position pour communiquer avec les décideurs.

3.3 Recommandations : Nécessité d'investir dans le décloisonnement interinstitutionnel et les stratégies de financement des plans d'adaptation au niveau local

- 45. Le degré élevé de cloisonnement qui caractérise les interventions des différents acteurs dans le domaine de l'adaptation aux changements climatiques empêche l'apprentissage mutuel et le partage des expériences pour une meilleure valorisation des solutions locales. Les clivages entre le niveau micro et le niveau macro (national) lié au disfonctionnement des services déconcentrés par endroit (le niveau meso) pourrait constituer des handicaps majeurs à la prise en compte des priorités relatives à l'AIC dans les plans de développement ou tout simplement à leur financement.
- 46. Les investissements nécessaires pour la mise en œuvre des plans issus du processus de planification locale constituent les handicaps majeurs du processus. Par conséquent, le cadre d'intervention dans ce domaine doit œuvrer à la mise en place des stratégies de renforcement de capacité nécessaires aux acteurs locaux en matière d'identification des instruments de financement local approprié pour l'exécution des plans ainsi définis.
- 47. Les capacités des communautés locales doivent être renforcées en termes de mécanismes de dialogue multi-acteur nécessaire à la construction de la vision locale pour l'AIC, sa prise en compte par les décideurs politico administratifs, son financement et le suivi de la performance de sa mise en œuvre. Cette recommandation passera par l'utilisation des approches intégrées de mobilisation des ressources publiques (ressources de transfert), la réorientation des dépenses publiques et le développement des formes de partenariat public privé incitatif qui garantit le retour de l'investissement.
- 4. Des pistes de réflexion pour la mise en œuvre coordonnée du changement d'échelle et de la planification locale pour l'AIC :
 - **46.** Réussir la mise à l'échelle des interventions tout en renforçant la planification locale de l'adaptation constitue un défi important pour le cadre d'intervention de la CEDEAO sur l'AIC.
 - 47. La revue des multiples initiatives développées ces dernières années en matière de planification locale et de changement d'échelle a permis de constater des avancées considérables en matière d'expérimentation, de production et de dissémination d'informations pertinentes, de renforcement des cadres politiques, institutionnels et règlementaires, ou encore de synergies et de mises en réseau d'acteurs.
 - 48. La complémentarité des deux processus confirme la nécessité d'investir dans les approches intégrées qui permettent d'identifier les solutions locales d'adaptation par une démarche inclusive de planification locale avec l'utilisation des vecteurs de mise à l'échelle verticale pour permettre leur prise en compte et leur financement approprié.
 - 48. Nonobstant l'évidence de cette complémentarité, force est de constater que de nombreux acquis en matière d'AIC souffrent d'une mise à l'échelle encore insuffisante dans les pays(par l'entremise des services déconcentrés des Etats notamment) ainsi que d'un relais local encore balbutiant dans la planification technique et financière des actions d'adaptation (par l'intermédiaire des collectivités locales dans le cadre de la décentralisation). Quand bien même les projets d'adaptation sont développés à l'échelle nationale pour porter sur l'ensemble du territoire, leur conception demeure fortement centralisée au niveau des administrations centrales des ministères sectoriels, les services déconcentrés se cantonnant au rôle de relais local du pouvoir central, expliquant pour partie la faiblesse de leurs moyens d'intervention.
 - 49. Dès lors que le processus d'adaptation au changement climatique est avant tout un processus d'adaptation local des communautés, le cadre d'intervention pour l'AIC doit offrir les opportunités

nécessaires au renforcement des capacités locales de planification pour l'adaptation et la mise à l'échelle à travers les mesures spécifiques ci-après :

- faciliter au niveau des pays le renforcement des liens entre la recherche, les organisations de producteurs, les services déconcentrés des Etats et les collectivités locales. Le développement des démarches intégrées et adaptées aux savoirs locaux pour le changement d'échelle.
- capitaliser sur les instruments de financement au niveau local indispensable à la soutenabilité des initiatives mises à l'échelle ainsi que les stratégies de suivi évaluation des processus de changement d'échelle.
- -faciliter les filières émergentes de partenariat avec le privé pour la promotion des chaines de valeur ajoutée pour l'AIC ainsi que les mécanismes qui garantissent le retour de financement;
- Au niveau régional, il faudra faciliter une meilleure capitalisation-dissémination des succès et échecs de ces initiatives entre pays de la région, et au développement de plaidoyers, d'outils de politiques publiques et de technologies participatives d'information et de communication de masse (chaînes TV, radio rurales, téléphonie portable, sms...) à même de favoriser la mise à l'échelle et la planification locale dans les pays.
- 50. Enfin, qu'elles soient au niveau régional ou national, la réussite de ces interventions repose sur l'implication des institutions scientifiques, politiques et financières pour induire et accompagner les changements de comportements à la base, et renforcer les capacités d'analyse, d'influence et d'intervention des acteurs non-étatiques dans les politiques publiques (locales, nationales et régionales).
- 51. Renforcer les capacités des acteurs non étatiques en matière de surveillance et d'évaluation de performance des programmes de mise à l'échelle pour l'AIC ainsi que de la mise en œuvre des plans de développement pour l'AIC.

ARAMET.(2014): Identifying good practice in the provision of climate services for farmers in Africa and South Asia; Background paper for the workshop: Scaling Up Climate Services for Farmers in Africa and South Asia, Senegal, Edited by CCAFS/ICRISAT Senegal, 10 – 12 December 2014.

B. Reysset& Ph Zoungrana, (2008): La lutte contre la désertification dans les microprojets de développement dans le sahel, CILSS/IREMLCD.

BOCKEL L. THOREUX M. (eds): résilience des communautés rurales aux accidents climatiques; un besoin de changement d'Echelle (Madagascar, Haïti); Note de politique; Sustainable Agriculture and Rural Development (SARD) Policy Brief 216. 18p.

CEDEAO; **CILSS**; **UEMOA (2009)**: Concertation CEDEAO – CILSS – UEMOA sur le renforcement de la coopération dans les domaines de l'agriculture, de l'environnement et des ressources en eau Rapport de réunion Ouagadougou, P. 6 - 7 avril 2009

CORAF/WECARD (Nodate): Integrated agricultural research for development (IAR4D) and Innovation Platform (IP) Processes .

CRDI-DFID (2011): Combiné la tradition et la science dans le domaine des prévisions météorologiques. Un mariage entre la météorologie moderne et le déclenchement de la pluie à partir de mécanismes traditionnels, dans l'ouest du Kenya, **Fiches Techniques, Adaptation In Africa, Novembre 2011**.

CTA (2013): Promouvoir les TIC pour le développement agricole; <u>www.cta.int</u>Postbus 380 6700 AJ Wageningen Pays-Bas <u>cta@cta.int</u>36p.

KABORE, P. (2011): Analyse des mécanismes de diffusion des technologies agricoles améliorées et innovations dans l'espace CEDEAO Conseil Ouest et Centre Africain pour la Recherche et le Développement Agricoles (Coraf/Wecard) Février 2011 (Coraf/Wecard) Février 2011; 87p.

Mathieu Ouedraogo, (2013), Community Based Adaptation: Experiences of CCAFS-West Africa, ICRISAT.

Maurizio, B., Lorenzo, G., Andrea, d. V., Idrissa, A., Birama, D., & Mamadou, N., (2008), Lesprévision saisonnière et leur impact sur la prévention de l'insécurité a limentaire: Le cas d'étude de la campagne 2007/2008 et la prévision pour la champagne 2008/2009. Seasonal forecasting in West Africa, its applications and anticipating future climate change (p. 38), Niamey: AMMA/ENSEMBLES workshop.

MEADU, V..(2011): Putting climate forecasts into farmers' hands. CCAFS blogs. See http://ccafs.cgiar.org/blog/putting-climate-forecasts-farmers-hands In Hunger -Nutrition - Climate Justice; 2013.A New Dialogue: Putting People at the Heart of Global Development. 25 July 2011

NOUATIN S. & AZONTONDE A.(2008) : Répertoire des pratiques endogènes d'adaptation aux changements climatiques, IDID-ONG.

OMS, (2011): Neuf étapes pour élaborer une stratégie de passage à grande échelle. 53p

OUSMANE N; **ABDOULAYE M.**; **SECK M**; **ROBERT Z.**; **HANSEN J. (2013)**: Communicating seasonal forecasts to farmers in Kaffrine, Senegal for better agricultural management/15-16 April 2013 Dublin-Ireland.66p.

SAM, J. DAPAAH, H. (2009): Baseline Survey Report. West Africa Agricultural Productivity Programme (WAAPP Ghana, 2009) 159p.

SAVADOGO M., O. SEYNOU, J. SOMDA, S. ZABRE et A. NIANOGO J. (eds): Catalogue de bonnes pratiques d'adaptation aux risques climatiques au Burkina faso / Programme UICN-Burkina Faso, Ouagadougou, Burkina Faso.62p.